



Certified General
Accountants
Comptables généraux
accrédités

Association des comptables
généraux accrédités
du Canada

800-1188 W. Georgia Street
Vancouver (C.-B.)
Canada V6E 4A2

Tél. : 604 669-3555
Télééc. : 604 689-5845
www.cga-canada.org

Le 15 novembre 2005

L'honorable Ralph Goodale, C.P., M.P.
Ministre des finances
Ministère des Finances Canada
21^e étage, tour Est
L'Esplanade Laurier
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Monsieur le Ministre,

L'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada) souhaite vous faire part des recommandations qu'elle a présentées au Comité permanent des finances de la Chambre des communes le 25 octobre 2005, dans le cadre du processus de consultation prébudgétaire.

Le gouvernement actuel a pour défi de créer un environnement économique qui encourage la croissance dans un monde très concurrentiel en constante évolution. Certes, le Canada compte de nombreux attraits pour les investisseurs, mais il reste beaucoup à faire pour assurer un avantage concurrentiel aux entreprises et aux contribuables canadiens par rapport à leurs concurrents étrangers. Dans le prochain budget, il sera crucial pour le Canada d'établir un ensemble de politiques à long terme qui permettront d'augmenter la productivité.

Comme vous l'avez mentionné dans une allocution récente, le Canada doit prendre des mesures dès maintenant pour faire face à la « bombe à retardement » démographique qui pointe à l'horizon. Ceci revêt une importance particulière lorsque l'on considère les vastes répercussions du vieillissement de la population sur le budget, les finances et le marché du travail, ainsi que sur les régimes de retraite et d'avantages sociaux et sur notre système de soins de santé et de soins de longue durée. Par conséquent, CGA-Canada recommande d'éliminer la retraite obligatoire à 65 ans et de réduire les incitatifs à la retraite anticipée offerts par les régimes de retraite gouvernementaux. En outre, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent s'unir avec les employeurs pour recruter de jeunes immigrants possédant les compétences les plus recherchées par les entreprises canadiennes. Il nous faut reconnaître collectivement la valeur intrinsèque de la formation et des compétences des immigrants pour le marché du travail canadien.

En outre, nous encourageons le gouvernement à réexaminer le régime fiscal du Canada. Le taux d'imposition réel des Canadiens à revenu moyen peut atteindre jusqu'à 60 % de leur revenu et 80 % de leurs placements. CGA-Canada propose donc au gouvernement fédéral de réduire les impôts sur le revenu des particuliers. L'ajustement des taux d'imposition et des tranches de revenu des particuliers augmenterait l'efficacité, rehausserait les incitatifs et favoriserait la conformité et d'autres facteurs économiques indirects.

Pour faire augmenter la productivité et demeurer concurrentiel à l'échelle mondiale, le Canada doit réduire les impôts des sociétés. Cette mesure encouragerait les investissements importants et aiderait à réduire le fossé entre la productivité du Canada et celle de ses concurrents.

De plus, en tant que plus important employeur du Canada, le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership dans le domaine de l'innovation en milieu de travail afin de favoriser les gains de productivité et de faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les pratiques qu'il pourrait introduire comprennent la retraite progressive ou échelonnée, des dispositions favorisant la réintégration du marché du travail, les horaires flexibles et le partage de poste, la révision des règles en matière de retraite, les garderies en milieu de travail, le renouvellement des compétences des travailleurs et un engagement à opérer un transfert des compétences aux travailleurs entrant sur le marché du travail.

Enfin, CGA-Canada exhorte le gouvernement fédéral à introduire une stratégie fiscale pluriannuelle, juste et exhaustive en vue d'alléger le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises et de se préparer aux effets du vieillissement de la population.

Nous avons joint à la présente lettre un exemplaire de l'exposé présenté par CGA-Canada au Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour que vous puissiez le consulter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président et chef de la direction,

[Original signé par :]

Tony Ariganello, FCGA, CPA (Delaware)

Pièce jointe